



Bibliothèque régionale Avry

Règlement de prêt

Inscription

La BRA est ouverte à tous. Toute personne désirant emprunter des documents doit s'inscrire au préalable. Les tarifs appliqués varient en fonction du lieu de résidence de l'utilisateur :

	Communes signataires de la convention *	Hors convention
Enfants (jusqu'à 16 ans)	Gratuit	12 frs
Apprenti / Etudiant	15 frs	24 frs
Adulte (dès 16 ans)	30 frs	60 frs
Lecteur occasionnel	2 frs par document pour 4 semaines	--

* Communes concernées :

Autigny - Avry - Chénens - Cottens - La Brillaz - Matran - Ponthaux - Prez

Prêts

Chaque lecteur peut emprunter jusqu'à 8 documents pour une durée de 4 semaines. Le délai de prêt peut être prolongé deux fois si le livre n'est pas réservé par un autre lecteur.

Avec un abonnement enfant, il n'est pas possible d'emprunter des documents adultes.

Retards et dégâts

Si un lecteur n'a pas rapporté un document dans les délais, une procédure de rappel débute : 5 frs pour le 1er rappel, 12 frs pour le 2ème rappel et 22 frs pour le 3ème rappel. Après 3 rappels, les documents sont facturés.

L'utilisateur répond du dommage causé par la perte ou la détérioration des ouvrages empruntés à son nom. Il est prié d'en vérifier l'état lors du prêt et de signaler toute défectuosité. Si un document est perdu ou abîmé, le lecteur est tenu de le remplacer ou d'en payer la contre-valeur.

Il s'abstiendra de réparer lui-même les dégâts éventuels ou de faire des annotations. Les documents doivent être transportés de manière à éviter toute dégradation.

Réservations

Chaque lecteur peut réserver jusqu'à 3 documents à la fois. Seuls les documents empruntés par un autre lecteur peuvent être réservés. Une fois la réservation disponible, l'utilisateur a 15 jours pour venir la récupérer.

Bibliothèque régionale d'Avry
Route de Matran 24, 1754 Avry-sur-Matran
026 470 21 42 | biblioavry@bluewin.ch
www.bra.avry.ch

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

